

EDITO DE
FRANÇOISE FLEURANT - ANGBA
PRÉSIDENTE DE
L'AFIGESE



Le financement des collectivités territoriales et la gestion de la dette ont connu de profondes transformations durant les dix dernières années. La professionnalisation s'est poursuivie, et de nouveaux acteurs sont apparus : création de l'Agence France Locale, réorganisation des acteurs à capitaux publics (Caisse des Dépôts - Banque des Territoires, Banque Postale). Par ailleurs le développement du recours au financement obligataire (notamment court terme) s'est poursuivi.

Aujourd'hui les taux sont négatifs et des fintech cherchent à déployer de nouveaux modes d'intermédiation pour le financement des collectivités. Face aux évolutions des pratiques comme des outils, l'AFIGESE joue pleinement son rôle.

A travers l'activité de ses groupes de travail, l'association se place toujours au plus près des enjeux des collectivités territoriales dans le domaine des finances publiques, mais aussi du contrôle de la gestion locale, de l'évaluation des politiques publiques ou du management public.

Conscient de ces nouveaux enjeux liés à la gestion de la dette des collectivités, l'AFIGESE a décidé de relancer en 2018 le groupe de travail « dette et financement de projet » afin que ces changements de mode de gestion puissent être appréhendés par des techniciens experts.

La réactualisation du « Guide des bonnes pratiques en matière de gestion de la dette » est rapidement apparue comme une nécessité afin de l'enrichir de nouvelles recommandations sur la manière de se saisir de cet environnement mouvant.

Ainsi ce sont six nouvelles fiches qui complètent l'ouvrage sur des thématiques telles que : la communication financière sur la dette, la notation financière, le financement de projet, le pilotage de la dette garantie, les banques institutionnelles européennes, le financement participatif ou le paysage bancaire.

Forts de ce contenu enrichi, l'AFIGESE et son partenaire, la Banque Postale Collectivités Locales, sont heureux de vous présenter ce guide qui, nous l'espérons, de la même manière que son prédécesseur, deviendra un outil précieux au service des agents des collectivités territoriales.

Bonne lecture à toutes et tous.